

Honoraires

GERANCE				TARIF GENERAL				COPROPRIETE					
Tous les prix & les pourcentages sont donnés en €uros - T.V.A. NON comprise								TVA en vigueur à 20,00%					
HONORAIRES sur Encaissements				VACATIONS & CONSULTATIONS				IMMEUBLES en COPROPRIETE					
des Loyers & Indemnités d'occupations				(au temps passé de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h)				Contrat de Syndic à négocier et à adapter					
Maison ou Logement isolé	7,00%			Administrateur - Syndic	par 1/2 heure	75,25 €		en fonction du bien à administrer (équipements, nombre					
Maison ou Logement isolé Loyer > 600 €uros	6,00%			Collaborateur	par 1/2 heure	48,12 €		de lots, périodicité des comptes, conseils, suivi, etc...					
Plus de 4 Habitations Loyer < 600 €uros	6,00%			Secrétariat	par 1/2 heure	40,50 €							
Plus de 4 Habitations Loyer > 600 €uros	5,00%			Toute 1/2 heure commencée est due				Prise en charge, constitution du dossier de l'immeuble					
Garages couverts ou Parkings	7,00%			En dehors des heures ouvrables le tarif horaire est doublé				Droit Fixe		167,69 €			
Fermages annuel < 1.800 €uros	10,00%			Il en est de même lors de transport sur place				Droit Proportionnel calculé sur le					
Fermages annuel > 1.800 €uros	7,00%							Budget annuel de la copropriété		3,00%			
Constitution & Préparation dossier				Honoraires sur Travaux (Hors Copros)				Honoraires Annuels minimum					
Début de Gestion, Reprise Dossier				125,58 €				autres que travaux sourants (Non techniques)					
Fin de Gestion, Restitution Dossier				179,40 €				Honoraires calculés sur le montant TTC des Travaux					
Si plus de 10 lots principaux	par Lot en sus	12,54%		Préparation dossier, devis,		1,00%							
suivi des Travaux avec Maître d'œuvre				1,00%				Frais de Mutation					
HONORAIRES de NEGOCIATIONS				Suivi des Travaux sans Maître d'œuvre				2,00%		Etablissement du questionnaire			
Cumulatifs - Hors Frais de Rédaction & Etat Lieux				Réception des travaux, levées réserves				1,00%		En cas de vente par un propriétaire de la			
BAUX D'HABITATION réglementés ou libres				Appels de Fonds, Comptabilité				2,00%		totalité de ses lots ou d'un seul lot		247,20 €	
Calculés sur durée totale du bail (charges comprises)				ASSURANCES									
Sur la Tranche de 1 € à 821 €		6,00%		Constitution du dossier de sinistre		153,56 €		Frais de prise en compte suite à scission					
Sur la Tranche de 821 € à 2.785 €		7,00%		Sur le montant de l'indemnité perçue suite à sinistre				de lots pour un nouveau copropriétaire		247,20 €			
Sur la Tranche de 2.785 € à 4.501 €		8,00%		dont déclaration faite par le cabinet		2,00%		Les Honoraires de gestion seront en cas de scission d'					
Sur la Tranche de 4.501 € à 7.201 €		9,00%		Expertise sur place		par 1/2 heure	83,85 €		un lot principal ou secondaire identiques aux autres lots				
Sur la Tranche SUPERIEURE à 7.201 €		10,00%						principaux & augmenteront l'ensemble de la copropriété					
(Minimum de Perception)		283,00 €		Subventions - Prêts Bancaires									
BAUX COMMERCIAUX ou PROFESSIONNELS				Ouverture & Constitution du dossier				126,71 €		ASSEMBLEE GENERALE de COPROPRIETE			
Calculés sur la durée totale du bail hors charges				Démarches & Négociations avec				241,47 €		(tenue entre de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h)			
Sur la Tranche de 1 € à 821 €		5,00%		l'organisme de prêt à la vacation		2,50%		Ordinaire Annuelle (obligatoire)		Gratuite			
Sur la Tranche de 821 € à 2.785 €		5,50%		Décomptes sur demande		25,08 €		Assemblée supplémentaire (hors frais)		304,76 €			
Sur la Tranche de 2.785 € à 4.501 €		6,00%						(AC tenue après 17 h Taux Horaire)		96,50 €			
Sur la Tranche de 4.501 € à 7.201 €		6,50%		Procédures Judiciaires et Recouvrement				Location Salle de Réunion chez Syndic		Gratuit			
Sur la Tranche SUPERIEURE à 7.201 €		7,00%		En cas d'impayés & Divers				Frais PTT envoi convocations et PV A.G.		Tarif PTT			
(Minimum de Perception)		426,86 €		Lettre de rappel (une par mois minimum)		18,00 €							
Baux Ruraux				2ème lettre de rappel LRAR				42,00 €		TRAVAUX sur COPROPRIETE (Non techniques)			
Calculés sur le montant des 3 premières années				Remise dossier à Huissier ou Avocat				163,04 €		autres que les travaux courants - Les honoraires			
et de la MOITIE du loyer des années suivantes				Honoraires sur recouvrement				7,00%		seront calculés sur le TTC des travaux et fixés			
Le tout augmenté des charges				Demande Hypothèque judiciaire				144,00 €		lors de l'assemblée Générale des Copropriétaires			
Sur la Tranche de 1 € à 821 €		4,00%		Expertise Judiciaire (par 1/2 Heure)		83,85 €							
Sur la Tranche de 821 € à 2.785 €		4,50%		Recherches archives / par heure		66,00%							
Sur la Tranche de 2.785 € à 4.501 €		5,00%		Honoraires vacations		66,00 €							
Sur la Tranche de 4.501 € à 7.201 €		5,50%		Représentation auprès des Tribunaux		252,00%		HONORAIRES de TRANSACTION					
Sur la Tranche SUPERIEURE à 7.201 €		6,00%		Diagnostics Divers (par diagnostic)		114,33 €							
(Minimum de Perception)		458,40 €		Chèque loyer impayé du par locataire		13,72 €		LES HONORAIRES sont CALCULES selon le détail					
Les taux ci-dessus sont applicables au renouvellement								CI-DESSOUS par TRANCHES qui sont CUMULATIVES					
de Baux arrivés en Fin de Bail pour le même occupant				CESSION de BAIL COMMERCIAL				et sont inclus dans les prix affichés					
REDAXION BAIL et ETAT des LIEUX				Rédaction de l'acte de cession de bail				et à la charge du vendeur					
Loi	Prix du	Etat Lieux	BAUX	à l'exclusion de vente de fonds et de				Tranches pour calcul		HT %	TTC		
ALUR	M ²	3,00 €	8,00 €	moblier, calculé sur prix ou Loyer Annuel		4,80%	de 0,01 €	à 100.000 €	FIXES	7.200 €			
Taux calculés sur le loyer Annuel et la Durée du Bail				avec un minimum de perception de		520,14 €	de 100.001 €	à 150.000 €	6,00%	7,20%			
Habitations		5,00%		Formalités obligatoires (par formalités)		79,20 €	de 150.001 €	à 200.000 €	7,00%	8,40%			
Commerces		7,00%		CESSION de FONDS de COMMERCE				de 200.001 €	à 250.000 €	7,50%	9,00%		
Professionnels		10,00%		Rédaction de l'acte avec demandes de				de 250.001 €	à 300.000 €	8,00%	9,60%		
Terres et Herbages		7,00%		formalités obligatoires (sur prix cession)		2,00%	de 300.001 €	à 350.000 €	7,80%	9,36%			
Ruraux		7,00%		avec un minimum de perception de		1 560,42 €	de 350.001 €	à 400.000 €	7,50%	9,00%			
Garages		10,00%		Insertions presses et débours en sus		Tarif réel	de 400.001 €	à 1.000.000 €	7,00%	8,40%			
(Minimum de Perception Habitation)		346,00 €		Estimation & Inventaire Matériel ou Stock		de 10 % à 2 %	au dessus de 1.000.000 €		6,50%	7,80%			
(Minimum de Perception Commerce & Ruraux)		538,20 €		calculé suivant barème dégressif									
ETAT des LIEUX - Visite & Rédaction								Les Diagnostics Obligatoires seront facturés		au réel			
Baux d'Habitation réglementés		3 € / m ²		Photocopies de documents				Dépôt dossier Complet au Notaire		Gratuit			
Autres Baux, Commerces, etc...		à débattre		Format A4 Noir & Blanc par feuille		0,24 €							
En matière d'habitation exclusivement,				Format A3 Noir & Blanc par feuille		0,48 €		Estimation des biens avant mise en vente		Gratuite			
Les Honoraires de Baux & d'Etat des Lieux				Format A4 Couleur par feuille		0,72 €							
sont payés par moitié par le Propriétaire et le Locataire				Format A3 Couleur par feuille		1,40 €							
Saral au Capital de 3.300 €				Carte Professionnelle N° CPI 76062018000035693						N° SIRET - 52252532800020			